

REGLEMENT

OFFICE DES SPORTS – LES FOULEES VEAUCHOISES

5 - 10 Km.

Dimanche 03 octobre 2021 à partir de 9 h 00

1. PARTICIPATION :

Les Foulées Veauchoises sont ouvertes aux non licenciés des deux sexes, licenciés FFA.

Les licences triathlon, course d'orientation et pentathlon ne sont pas admises. Les certificats médicaux doivent mentionner "non contre-indication à la pratique du sport en compétition".

- Courses enfants : 800 m (année 2014 – 2013 - 2012), 1500 m (année 2011 – 2010) et 2200 m (année 2009 – 2008) – Départ : 10h30

- 10 Km : à partir de cadets (années de naissance 2005 et 2004) – Départ : 9H00

- 5 Km : à partir de minimes (années de naissance 2007 et 2006) – Départ : 10h15

2. INSCRIPTIONS – ACCUEIL – Retrait des dossards :

1 €uro par coureur engagé sera reversé à l'institut IEM la Grande Terre.

2.1 A l'avance : Les engagements à l'avance devront comprendre :

- Pour le 5 et 10 km

Le montant de l'inscription sur **Logicourse**: **9 € pour le 5 km (10 € le jour de la course), 11 € par athlète pour le 10 km (12 € le jour de la course) sur inscription par internet**, à partir de la catégorie Junior et **5 € pour les catégories Minimes – Cadets.**

Chèque à l'ordre de « Office des Sports »

- **2 € pour les enfants.** Pas d'inscription enfants par internet mais seulement le jour de la course au gymnase René Santoire.

2.1.1 Par courrier : Les engagements à l'avance devront être postés au plus tard le mercredi 29 septembre 2021 (le cachet de la poste faisant foi) à l'attention de l'organisation :
LOUAT Roger, 7 allée des Tamaris 42340 VEAUCHE

2.1.2 Par internet : www.fouleeveauchoise.fr

Fermeture des inscriptions sur le site le vendredi 01 octobre 2021 à midi

2.2 Sur place le jour de la course,

TRES IMPORTANT : fin impérative des inscriptions une 1/2 heure avant le départ

3. PARCOURS (visibles sur www.fouleeveauchoise.fr)

5 km : 1 tour de circuit

10 km : 2 tours de circuit

Le profil des épreuves est pratiquement plat

4. SECURITE – CIRCULATION :

Le circuit sera fermé à la circulation, seuls les riverains pourront entrer et sortir de leur domicile dans le sens de la course. Les coureurs ne pourront emprunter que le parcours officiel.

5. Départ : Le départ sera donné rue du Gabion, près du gymnase René Santoire. Il est distant d'environ 250 m. de la zone arrivée. Les coureurs devront être dans la zone 10 minutes avant le départ. Zone d'échauffement, elle se situera en arrière de la zone de départ et sur les rues adjacentes.

6. ARRIVEE

L'arrivée sera jugée rue du Gabion, vers le numéro 10.

7. RAVITAILLEMENTS

Au 2,5 Km et 3,8 Km et 5,8 Km

Le ravitaillement en dehors de cette zone est interdit

8. VESTIAIRES/DOUCHES/SANITAIRES

Gymnase René Santoire.

9. ESPACE MEDICAL :

Un poste fixe de secours sera prévu sur la zone d'arrivée.

10. ASSURANCE :

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de défaillance physique des concurrents(es) : Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la MACIF Individuelle accident : Les licenciés FFA bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Pour les non licenciés, chaque participant devra s'assurer personnellement.

11. CLASSEMENTS :

Ils seront affichés au fur et à mesure de leur édition et de leur validation sur un panneau situé proche de l'arrivée au gymnase René Santoire.

Ils figureront également sur le site INTERNET : www.fouleeveaucheoise.com

Par catégorie :

Masculins : Minimes, Cadet, Juniors, Espoirs, Seniors, M1, M2, M3, M4, M5

Féminines : Minimes, Cadet, Juniors, Espoirs, Seniors, M1, M2, M3, M4, M5

12. RECOMPENSES :

Un souvenir sera remis à chaque athlète lors du retrait de son dossard.

Une remise des récompenses aura lieu au gymnase René Santoire à partir de 11h15 pour le 5 et 10 KM. **Les 5 premiers athlètes féminins et masculins du 5 et 10 km, le 1^{er} minime garçon et fille du 5 km et le 1^{er} cadet garçon et fille du 10 km. Le premier et première Veauchoise du 5 et 10 km seront récompensés et devront obligatoirement être présents lors de la remise des récompenses.**

13. PROPRIETE INDIVIDUELLE DE L'IMAGE:

La participation aux FOULEES VEAUCHOISES vaut autorisation expresse et implicite concernant la publication des photos ou vidéos prises par les organisateurs au cours de la dite manifestation.

14. ORGANISATION ET RENSEIGNEMENTS :

OFFICE DES SPORTS

Tél. portable : 06 08 82 29 16 organisateur

Internet : www.fouleeveaucheoise.com

E-mail : osvfouleesveauchois@gmail.com